

## Procès-Verbal : Conseil d'école du Mardi 20 février 2024

### Présents :

**Représentants de parents d'élèves :** Mr Jacob, Mme Roquette, Mme Carette, Mme Artigue, Mme Concil, Mme Deguillage, Mme Lecoutre, Mme Carrette, Mme Coustenoble, Mme Deprez, Mme Ruocco, Mme Delannoy, Mme Amelot, Mme Leclercq

**Equipe enseignante :** Mme Roussel, Mr Gozdek, Mme Hervé, Mme Deprez, Mme Meley, Mme Desmons, Mme Morvan, Mme Dewasme, Mme Ladureau, Mme Weillaert, Mme Devaux, Mr Warembourg, Mme Pollet, Mme Plancke (stagiaire de Mme Hervé).

**Municipalité :** Mr Prouvost, adjoint aux écoles

### Excusés :

Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mr le Maire de la ville de Wambrechies, Mme Castelain, représentante des parents d'élèves, Mr Roussel, référent du temps périscolaire, Mme Notebaert, adjointe à la restauration, Mme Droulers, adjointe au périscolaire.

### 1. Retour sur les évaluations nationales

Des évaluations nationales ont eu lieu au mois de septembre en CP, CE1 et CM1 puis au mois de janvier 2024 pour les classes de CP

Présentation des résultats :

#### CP septembre 2023 :

Français : réussite globale : 86,05% (moyenne sur 5 ans : 80,35%)

Mathématiques : réussite globale : 82,77% (moyenne sur 5 ans : 80,73%)

#### CE1 septembre 2023 :

Français : réussite globale : 77,46% (moyenne sur 5 ans : 78,12%)

Mathématiques : réussite globale : 70,25% (moyenne sur 5 ans : 72,12%)

#### CM1 septembre 2023 :

Mathématiques : réussite globale : 75,52%

Français : réussite globale : 82,49%

#### CP janvier 2024 :

Français : réussite globale : 91,66%

Mathématiques : réussite globale : 90,50%

Résultats très positifs.

Items fragiles : Calcul mental, résolution de problèmes, Lecture à haute voix et associer un nombre à une position.

Ces données objectivées constituent une base nécessaire à l'élaboration du Projet d'Ecole qui est finalisé et qui sera présenté aux représentants élus au troisième CE, après validation par Mr L'Inspecteur de l'Education Nationale.

## **2. Temps scolaire et Temps périscolaire**

Mr Valenduc, responsable du service des écoles, a signalé à Mme Pollet qu'aucune question relative au temps périscolaire et à la restauration ne pourra être discutée avec Mr Prouvost, adjoint aux écoles, lors de ce Conseil d'Ecole.

Mr Prouvost explique que les problématiques liées au périscolaire et à la restauration sont traitées lors de commissions spécifiques. Ces commissions ont lieu plusieurs fois par an.

Mme Pollet souhaiterait pouvoir disposer des comptes rendus de ces commissions.

Mme Pollet a invité Mme Droulers, adjointe au périscolaire et Mme Notebaert, adjointe à la restauration à ce Conseil. Mme Droulers et Mme Notebaert n'ont pas eu la possibilité de répondre positivement à cette invitation.

Une rencontre entre Mme Droulers et Mme Pollet est programmée le 12 mars prochain pour évoquer la problématique suivante :

Avec les travaux en mairie et le changement de lieu de la garderie, le temps de présence des enfants au sein du bâtiment 2 de l'école Ferry a considérablement augmenté.

Les conditions de travail des enseignants et de la direction s'en trouvent altérées, dégradées.

Le matin, dès 7H15 jusqu'au soir 18H30, les élèves jouent dans la salle située juste à côté du bureau de direction. Le bruit est tel qu'il est devenu quasiment impossible d'y travailler. Des ateliers de jeux ont lieu à l'étage, le midi et le soir.

Le bruit y est tel que les enseignants ne parviennent plus à se concentrer sur leurs tâches pédagogiques ni le midi, ni le soir. Les conditions de travail des enfants lors de l'étude et lors des APC s'en trouvent également détériorées.

Il n'est également plus envisageable de venir travailler au sein de l'établissement les mercredis et lors des vacances scolaires.

L'équipe pédagogique est parfaitement consciente que les murs de l'école sont municipaux, que théoriquement, les enseignants ne sont pas tenus d'occuper les locaux municipaux en dehors du temps scolaire mais la réalité du terrain est un peu plus complexe : l'école ne s'arrête pas lorsque les élèves quittent l'école à 16H35. Les élèves bénéficiant d'APC ou inscrits à l'étude restent au sein des locaux jusqu'à 17H35 et cohabitent donc avec le bruit continu et élevé de la garderie.

La salle dans laquelle se déroule le Conseil d'Ecole est initialement une salle de sport. Elle est devenue la salle de la garderie avec tout le matériel nécessaire à l'accueil des enfants. Il est devenu compliqué d'y faire sport.

Les conséquences sont également visibles au niveau du climat scolaire :

Certains élèves sont dans le même bâtiment de 7H30 à 18H30, chaque mercredi ainsi qu'à chaque vacances scolaires.

Les règles entre le temps scolaire et le temps périscolaire ne peuvent être totalement identiques. Les élèves perdent leurs repères entre le temps scolaire et le temps périscolaire. L'équipe le perçoit et s'en inquiète.

L'équipe est consciente des contraintes liées aux travaux mais tenait à évoquer cette thématique avec les membres de ce Conseil.

Mr Prouvost indique que les travaux devraient se clôturer à la fin de l'année 2024 et les élèves devraient à priori rejoindre le château rouge lors des mercredis récréatifs ainsi que lors des vacances scolaires.

### **3. WhatsApp famille**

La création des groupes WhatsApp parents fait partie du domaine privé. Cela peut être un moyen de communication efficace pour pallier aux cahiers oubliés ou aux informations scolaires perdues.... Mais l'équipe souhaite ici soulever les effets que peuvent avoir la circulation d'informations cristallisantes.

L'idée est donc ici d'inciter les parents à une communication directe avec les enseignants de façon à éviter les sources d'incompréhension, de crispation et de stress collectif. Relayer sur un réseau social l'acte d'un élève est source d'angoisse pour les parents et pourrait laisser entendre que les actes inquiétants seraient légion à l'école, ce qui n'est pas le cas.

Mme Amelot rappelle que l'administrateur du groupe WhatsApp est responsable de ce qui est écrit d'après le cadre légal.

Ce chapitre amène logiquement Mme Pollet à répondre à la question des parents d'élèves concernant le climat scolaire d'un niveau de classe de l'école.

### **4. Gestion des élèves au comportement difficile (question 4 des représentants)**

Dans deux classes de l'école, des élèves montrent des comportements compliqués. Peu de respect des règles ainsi que des soucis d'attention et de concentration. Les enseignantes et l'équipe pédagogique cherchent des solutions pour améliorer le climat de ces deux classes.

Cette problématique n'est pas nouvelle et perdure depuis la maternelle.

L'équipe se mobilise autour de ce sujet. La psychologue scolaire de l'Education Nationale ainsi que le réseau d'aide (Rased) sont intervenus, des familles ont été rencontrées et ont engagé les actions nécessaires.

Il est prévu un travail d'équipe autour de la question de la concentration de l'enfant et des outils à mettre en place au sein de chaque classe pour améliorer la concentration et l'attention des élèves.

L'école axe son travail sur la coéducation et sur la bienveillance exigeante.

Par ailleurs, le cadre posé par l'école mais également les conseils de vie de classe et le travail d'équipe sont autant de clés qui permettront une amélioration de la posture des élèves agités.

Les représentants souhaitent exprimer ici leur confiance et invitent l'équipe à les solliciter en cas de besoin.

### **5. Conseil des élèves et restauration**

Un conseil des élèves a eu lieu sur le temps de la pause méridienne.

Les délégués ont à nouveau insisté sur le fait que les portions données en cantine n'étaient pas suffisantes. Les élèves déclarent avoir régulièrement faim en sortant du restaurant scolaire.

*Lors d'un précédent conseil, il avait été dit qu'*

*Après échange avec l'équipe en cuisine, et comparaison entre les portions prévues et les portions constatées par les élèves, il semble y avoir un écart.*

*Le chef cuisinier et son adjointe prévoient de faire un point avec les 4 personnes en charge du service.*

*Il se peut que la volonté « anti-gaspi » ne déteigne inconsciemment sur le service. Cela va être vérifié et rectifié.*

A la demande de la municipalité, cette thématique ne sera pas discutée lors de ce Conseil mais Mme Pollet donne la parole à Mme Carette, représentante des parents d'élèves, qui a assisté à la commission restauration du lundi 19 février 2024.

Mme Carette explique qu'une enquête en ligne a été réalisée. Sur 1000 répondants potentiels, 400 personnes ont répondu à cette enquête. Parmi ces 400 personnes, 50% affirment qu'il y a un problème de quantité.

Les personnes qui servent les enfants ont peur de manquer. Exemple des lasagnes qui sont prédécoupées en 20 parts mais redécoupées en 30 parts par le personnel de restauration.

Les représentants de parents expriment leur volonté de venir de temps à autre déjeuner au restaurant scolaire.

## **6. Gestion des pénalités facturées par le périscolaire**

Ce sujet ne sera pas discuté lors de ce Conseil mais le sera lors de la prochaine commission périscolaire.

## **7. Problématique des fils électriques (Question 1 des parents d'élèves)**

Dans chaque classe, des fils électriques datant de l'ancienne installation informatique sont toujours présents et traînent au sol, accrochés à une barre métallique qui ne permet pas de disposer pleinement de l'espace classe.

Il y a plusieurs années ont été installés des îlots informatiques dans chaque classe. Ils sont remplacés aujourd'hui par des écrans numériques, des tablettes et des ordinateurs portables.

La municipalité est informée de la situation. Mme Delbecque, responsable du service informatique de la ville, est venue le constater en fin d'année scolaire dernière.

Mr Prouvost explique que les barres métalliques ne seront pas enlevées car leur installation a été onéreuse et réalisée à la demande de l'Education Nationale.

L'équipe explique que ces îlots informatiques n'ont que très peu fonctionné. En effet, les ordinateurs fournis à l'époque étaient de seconde main et n'étaient pas compatibles avec le réseau internet de l'école.

Le manque de wifi au niveau du bâtiment CP/CE1 et CE2 reste par ailleurs d'actualité.

NB : A la suite de ce Conseil d'Ecole, les fils électriques de chaque classe ont été retirés.

## **8. Problématique des boîtiers d'alarme**

L'école a signalé à plusieurs reprises à la municipalité le problème de l'alarme qui est régulièrement déclenchée inopinément par les élèves juste avec un coup d'épaule malencontreux. L'école demande donc à nouveau à la municipalité l'installation d'un boîtier en plastique autour de chaque alarme.

NB : A la suite de ce Conseil d'Ecole, les boîtiers des alarmes ont été changés.

## **7- Utilisation des salles de sport.**

Les parents d'élèves demandent des explications quant aux doublons dans la planification de l'occupation des salles de sport de la ville. A 3 reprises, les CM2 de l'école Ferry se sont présentés en salle de sport mais une autre école occupait les lieux.

Situation qui a mis un peu de temps à être réglée car il y avait inadéquation entre les plannings d'occupation transmis aux écoles et les plannings élaborés par Mr Depienne, responsable de l'occupation des salles de sport.

Cette inadéquation n'a en réalité jamais posé soucis. Depuis plus de cinq ans, l'école dispose d'un créneau en salle de sport le mardi de 15H30 à 16H30. L'école occupe donc ce créneau chaque année, comme précisé sur le planning.

Depuis cette année, à l'initiative de la municipalité, des associations sportives proposent leur aide et accompagnent les enseignants dans la réalisation des séances de sport. Certaines écoles ont donc positionné l'intervention d'association lors de créneaux qui étaient dédiés à l'école Ferry. Mr Depienne a donc dû intervenir, clarifier les choses avec toutes les écoles de la ville.

Le problème a été résolu. Les élèves de CM2 de l'école Ferry continuent donc les séances de sport chaque mardi de 15H30 à 16H30.

Mr Prouvost explique que certaines écoles se sont mises d'accord avec les associations sans se soucier des créneaux déjà attribués. Les choses ont été recadrées. Un affichage doit exister à la salle de sport.

## **7 Sanction pendant le temps périscolaire et gestion de la transmission des informations entre le périscolaire et le scolaire**

Suite à un empêchement de dernière minute, Mr Roussel, référent du temps périscolaire des écoles de la ville, n'est pas présent lors de ce Conseil.

Mme Pollet indique qu'il y a une bonne communication entre le périscolaire et l'équipe enseignante. La référente périscolaire de l'école gère les problématiques qui ont lieu sur le temps périscolaire. Elle téléphone aux parents lorsqu'un problème survient et transmet les informations nécessaires à l'équipe enseignante.

## **8-Commande des panneaux d'affichage**

Les panneaux sont en commande et devraient arriver prochainement à l'école.

## **9- Travaux d'isolation du bâtiment**

Mr Prouvost explique que la chaudière va être remplacée par de la géothermie, les fenêtres vont être également changées.

Tout le bâtiment sera isolé par l'extérieur. Les travaux d'isolation du bâtiment Ferry 2 sont prévus pour le premier trimestre 2026, ceux pour le bâtiment Ferry 1 pour l'année 2027

Les membres du Conseil demande si des travaux de rénovation auront lieu également à l'intérieur du bâtiment.

Mr Prouvost propose à Mme Pollet et à un représentant de parent de prendre rendez-vous avec le personnel de mairie en charge du dossier pour avoir de plus amples informations.

Mme Deprez, représentante de l'APE, intervient à la fin de ce Conseil d'Ecole et propose à l'équipe de faire une liste de jeux de cour souhaités. L'équipe remercie l'APE.

Le Conseil se clôture avec le traditionnel pot de l'amitié.

Prochain Conseil d'Ecole : 11 juin 2024

La directrice, Mme Séverine Pollet

Secrétaire de séance : Mme Marylène Morvan